

EXTRAIT DU REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*L'an deux mille quinze,
Le jeudi 5 mars à 20 H 30,*

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la Présidence de M. GROLLEAU Jean-Jacques, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 26/02/2015

PRESENTS : MM. GROLLEAU, MOTARD, MICHONNEAU, Mme BODIN,
MM. DAVID, BAUDOIN, BONNET, HILKER, Mmes FAZILLEAUD, SAUVETRE,
MM. JARRY D. et ROUILLIER.

ABSENT EXCUSE : M. JARRY O. et Mme GILLES

M. le Maire fait part à l'assemblée de demandes pour que des amis
ou familles de résidents, puissent passer quelques nuits à la
résidence à l'occasion de visites.

Tous les logements n'étant pas encore loués, et après discussion, le
conseil municipal décide d'équiper un logement communal T2, avec
une literie (prêtée gracieusement par un particulier) et un peu de
meublier (table, chaises non utilisées dans une salle), afin de le mettre
à disposition de personnes extérieures, en visite aux résidents, pour
quelques "nuitées".

Le tarif unitaire serait de 25 € par nuitée.

Ce logement pourra être mis à disposition tant qu'il restera d'autres
logements libres à la location.

Objet :

Résidence Bellevue

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou Sous-Préfecture
Le :

Transmis et rendu
exécutoire à la Sous-
Préfecture le

Publié ou Notifié
Le 12 mars 2015

Pour Copie conforme,
En mairie, le 12 mars 2015

Le Maire,

Jean-Jacques GROLLEAU

